

COMITE DE DIRECTION REUNION DU 05 AOUT 2021 EN VISIO-CONFERENCE

PAGE 1/4

Présences :

Président : ENNJIMI Saïd,

Président délégué : Gérard BROUSTE

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BAPTISTA Maria, BERNARD Emilie, HEBRE Valérie, RADJAI Isabelle, FORT Marilyn, MM. BASQ Stéphane, BOUDET Alexandre, DANTAN Jacques, DARROMAN Jean-Jacques, FILHASTRE Hervé, GAUTIER Jean-Luc, GOUGNARD Alexandre, GUAGLIARDI Loreto (représente AUGHEY Claude), GUIGNARD Daniel, LACOUR Eric, LAFRIQUE Philippe, LAPORTE FRAY Bernard, MICHELET Sylvain, RABBY Matthieu, RASSIS Jean Marc, ROSSIGNOL Patrick, ROUFFIGNAT Gilles, WAILLIEZ David.

Excusés : Mmes BARROT Pierrette, MM. AUGHEY Claude, BONNET Jean-François, JOHNSON Timothée, MIREBEAU Pascal, RAME Ulrich,.

Assistent : Mme POSTEC Mathilde, MM. LEYGE Marc (représente BONNET Jean François), LATRILLE Guillaume, RAGER Sylvain, OYHAMBERRY Philippe

Homologations

Les membres du Comité de direction homologuent à l'unanimité des présents les comptes rendus des réunions du Comité de direction des 29 juin 2021 et 06 juillet 2021.

Concernant l'homologation du PV du 12 juillet 2021, il est indiqué par le Président que les remarques reçues par courriel concernant l'indemnisation des élus et le contexte historique de l'inégalité des subventions accordées aux districts ont bien été prises en compte.

Au sujet de l'indemnisation des élus, il est demandé en séance que soit ajouté les votes manquants de trois membres.

Une mise à jour est donc à noter concernant le résultat des votes inscrit sur le PV du 12 Juillet 2021 à savoir : « Ces trois propositions d'indemnisation ont été validées par 26 voix " pour " 2 abstentions et 1 « contre » (sans la présence ni le vote des 3 personnes concernées).»

⇒ Le PV du 12 juillet 2021 n'est donc pas homologué en l'état en séance.

Demande de dérogation formulée par Stéphane Basq – championnat U14

Les membres ont pris connaissance du courrier de Stéphane Basq formulant une demande de dérogation afin que les équipes U13 saison 2020-2021 des clubs du SO Châtelleraut et de Ligugé soient sélectionnées pour participer au championnat de Ligue U14 Régional lors de la saison 2021 – 2022.

Dans la mesure où le Comité de Direction a décidé le 6 juillet que : « Afin de tirer toutes les conséquences de cette décision, le Comité a décidé, à l'unanimité des membres présents, que la meilleure solution consistait à organiser des brassages, afin que ce soit le terrain et lui seul qui départage les candidats à ce championnat U14 Ligue. (...)

1 – Procédure d'engagement :

Un courriel du Pôle COMPETITIONS sera adressé le lundi 12 Juillet 2021 à l'ensemble des clubs ayant engagé, pour la saison 2020/2021, **une équipe U13 au 1er Niveau départemental**, afin de leur proposer de s'engager pour la saison 2021/2022 sur un championnat U14 Brassage et Ligue (...). », il est demandé en séance par certains membres de ne pas déroger à cette décision et ce afin de ne pas engendrer notamment de jurisprudence.

⇒ La demande de dérogation émise par Stéphane Basq pour ces deux équipes est donc refusée à l'unanimité des autres membres présents.

Proposition de Composition de poules féminines R1 et R2

Les membres du Comité de direction prennent connaissance de la composition des poules féminines R1 et R2. Ces poules sont validées à l'unanimité des membres présents.

FEMININES REGIONAL 1

POULE A

16. A.S.J. Soyaux Charente (2)
17. F.C. Sud 17
24. Trélissac A.P.F.C.
33. F.C. Libourne
79. F.C. Bressuire
86. S.O. Châtelleraut
86. U.E.S. Montmorillon
86. E.S. des Trois Cités Poitiers
87. Limoges Football

POULE B

24. Bergerac Périgord F.C.
33. C.M.O. Bassens
33. F.C. Girondins Bordeaux (2)
33. E.S. Eysinaise
33. F.C. Gradignan
33. Stade Bordelais
64. Les Genêts d'Anglet Football
64. Aviron Bayonnais
64. A.S. Mazères Uzos Rontignon

FEMININES REGIONAL 2

POULE A

16. U.A. Cognac Football
16. C.S. St-Michel
17. Rochefort F.C.
19. E.S.A. Brive
23. E.S. Guéretoise
23. E.S.M. La Souterraine
79. U.A. Niort St-Florent
86. E.S. des Trois Cités Poitiers (2)
87. F.C.C. Oradour sur Vayres

POULE B

33. E.S. Canéjan
33. E.S. Eysinaise (2)
33. F.C.E. Mérignac Arlac (2)
33. F.C. Talence
40. E.S. Montoise
47. S.U. Agenais
47. F.C. F.C. Marmande 47
64. A.S. Mazères Uzos Ront. (2)
64. Pau F.C.

Validation des groupements de clubs reçus avec avis favorable des districts respectifs

District de Dordogne

- ⇒ Groupement RIBERAC (517978), ST AULAYE (563792) et TOCANE (518053)

District du Lot et Garonne

- ⇒ Groupement AS Livradaise (522271) et Penne St Sylvestre (531682)
- ⇒ Confluent 47 (580553), FC Nerac (530336) et Port Ste Marie Feugarolles (547571)

District Charente

- ⇒ FC Charente Limousine (581749) et Chabanais FC (581839)

District des Pyrénées-Atlantiques

- ⇒ AS Artix (517569) et SC Arthez Lacs Audejos (552099)
- ⇒ ES Pyrénéenne (545607) et US Castétis Gouze (548285)

District Charente Maritime

- ⇒ ROCHEFORT FOOTBALL (RFC FC) et ECHILLAIS – ST AGNANT – BEAUGEAY 96 FOOTBALL (ESAB 96 FC) dénomination GROUPEMENT FEMININ CHARENTE OCEAN
- ⇒ AUNIS AVENIR FC et ANCIENS DE L'AVENIR MARITIME DE LALEU dénomination AUNIS AVENIR LALEU
- ⇒ AS MONTGUYONNAIS – COSM DU LARY – UNION SPORTIVE ALERTE ST AIGULIN – US CERCOUX CLOTTAISE - Pour info les clubs de AS MONTGUYONNAIS et COSM DU LARY ont fusionné à effet du 1^{er} juillet 2021 (ATHLETIC CLUB SUD SAINTONGE)
ATHLETIC CLUB SUD SAINTONGE – UNION SPORTIVE ALERTE ST AIGULIN dénomination GROUPEMENT : GROUPEMENT DE JEUNES SUD SAINTONGE
- ⇒ US MARENNAISE – ES BOURCEFRANC - ES ST JUST LUZAC renouvellement dénomination GROUPEMENT DE JEUNES PAYS MARENNAIS (GJPM).

District des Deux Sèvres

- ⇒ Aiffres (515100) – Fors 518567) – Prahecq (511312)
- ⇒ Les membres du Comité valident à l'unanimité les demandes de fusion et groupement précitées.

Dispositif de visite dans l'ensemble des clubs du territoire

Guillaume Latrille intervient sur le sujet et présente le dispositif.

Quatre apprentis (2 BMF apprentissage et 2 BEF apprentissage) ont été recrutés par la LFNA et auront comme mission de notamment rendre visite aux clubs du territoire afin de leur présenter les divers dispositifs en place (BEF en 3 ans, licence club ...) mais aussi de les aider dans leurs démarches administratives diverses et variées (FAFA, Label Sénior..).

Les visites dans les clubs seront priorisées en fonction de certains critères.

Modifications apportées à la composition des Commissions Régionales

C.R. DISCIPLINE : démission de François NEBRA

C.R. COMPETITIONS : démission de Jean Pierre DUBEDAT.

Les nominations et modifications précitées sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Opération LFA – Week end à Clairefontaine prévu les 2 et 3 Octobre 2021

Les membres du Comité de Direction sont informés de la mise en place du week-end bénévoles à Clairefontaine prévu les 2 et 3 Octobre 2021.

Il est précisé que la LFNA n'a pas, à ce jour, reçu les informations détaillées en provenance de la LFA.

Prochaines réunions du Comité de direction de la LFNA :

Au Haillan Samedi 11 Septembre 2021 à 10h00

A Puymoyen Lundi 11 Octobre 2021 à 18h30

Fin de séance à 19h27

Le Président de la LFNA,

Saïd ENNJIMI

La Secrétaire Générale,

Marie-Ange AYRAULT-GUILLORIT